

Vers un régime présidentiel

Par **PotrisaV**, le **07/06/2014** à **18:41**

Bonjours je suis en capacité en droit à Dijon ,voilà je souhaite débattre savoir votre point de vue sur notre régime parlementaire (sur le papier) car voilà le faite d'avoir élue en 1962 un chef d'État aux S.U directe lui confèrent une très forte légitimité ,le fait que nos ministres depuis la Veme république ne sont près plus issue de parlement ce qui rend une séparation des pouvoirs plus stricte .D'un autre côté on a une chambre basses extrêmement puissante vote le budget donne le feu vert au PDR de ratifier les traités ,vote la censure vote la confiance .Une parlement qui autorise la déclaration de guerre ,bref je me demande si on bascule pas progressivement vers un régime présidentielle .Quand pensez-vous ???

Par **gregor2**, le **08/06/2014** à **02:47**

Bonjour,

en effet la cinquième République a mis le président au centre des institutions,

il est la garant de la Constitution (a. 5 al 1 Constitution), il est garant de l'indépendance nationale (a. 5 al. 3) il promulgue les lois et forcer leur ré-examen par le Parlement (a. 10) et préside le Conseil des ministres (a. 9), il peut provoquer un référendum (a. 11) il est garant de l'autorité judiciaire (a. 64 al. 1)

et surtout, politiquement, le phénomène de la majorité Parlementaire diminue largement le pouvoir de décision du Parlement qui devient de plus en plus une simple chambre d'enregistrement (je sais faut pas non plus trop exagérer mais bon ;)).

Je vous invite à consulter la **réforme de 2008** qui vise à renforcer les pouvoirs du Parlement.

Un sujet de réflexion classique réside aussi dans le phénomène de la cohabitation, le Président n'a alors plus la même autorité.

J'imagine que ces pistes peuvent vous aider.

Je vous conseille aussi de faire TRÈS attention à votre orthographe, vous faites beaucoup de fautes et les professeurs sanctionnent ça très lourdement. Certains ont pour règle "cinq fautes

moins de huit".

Évidemment je ne dis pas ça méchamment c'est pour vous, moi même j'ai du revoir toutes les bases (et je continue de m'entraîner ... je suis loin d'être bon).

Par **PotrisaV**, le **08/06/2014** à **19:29**

Merci Gregor2 ahh ses mon gros problème , j'ai un oral dans 2 jours et je vais voir de plus près cette révision et aussi m'informer sur le comité Balladur sa peut être intéressant de comparer .Je vous remercie de m avoir répondu .Vous êtes juriste ?

Par **gregor2**, le **08/06/2014** à **20:56**

pas du tout je suis aussi étudiant ;)

Par **PotrisaV**, le **08/06/2014** à **21:00**

Je sais pas si tu vu mais j ai mis une question ouverte sur le forum droit civil qui pourrait t intéressé bon y a des fautes d orthographe mais c est pas mal car il n'y a pas de jurisprudence dessus